



ÉLAGAGE

# COMMENT FAIRE DES ECONOMIES TOUT EN AMELIORANT LA QUALITE DES ARBRES D'ORNEMENT ?

SOINS

*L'ÉLAGAGE RAISONNÉ ET LES PLANTATIONS ADAPTÉES PERMETTENT DE FAIRE DES ÉCONOMIES D'ARGENT, DE TEMPS ET D'ÉNERGIE TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ SANITAIRE ET PAYSAGÈRE DU PATRIMOINE ARBORÉ.*

### Cinq principes sont à respecter :

- Élaguez uniquement lorsque cela est nécessaire,
- Ne coupez pas des branches de gros diamètre,
- Réalisez la taille de formation des jeunes arbres,
- Faites travailler uniquement des élagueurs maîtrisant parfaitement des règles de l'art de la taille,
- Plantez le bon arbre au bon endroit.

### ■ Élaguez uniquement lorsque cela est nécessaire

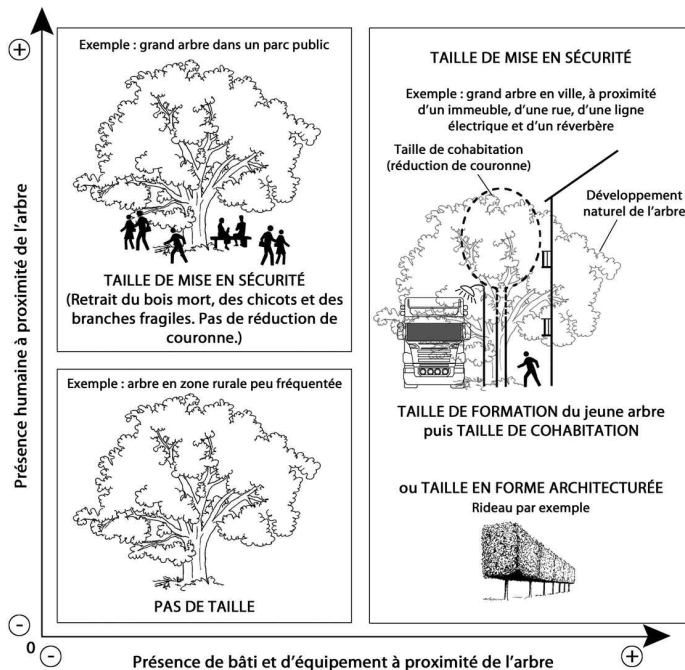
Avant toute intervention posez vous la question de savoir si l'élagage est vraiment utile.

• L'arbre est-il réellement **dangereux** ? (branches mortes, fragiles, risquant de se briser sur des personnes ou des biens situés à proximité immédiate).

• L'arbre a-t-il (ou aura-t-il) un **développement trop important** qui est (sera) gênant pour l'homme, les bâtiments et les équipements ? (proximité immédiate du bâti, limite de propriété, réseaux aériens, passages devéhicules, ombrage, ...)

**En dehors de ces deux motifs, un arbre d'ornement n'a généralement pas besoin d'être élagué.**

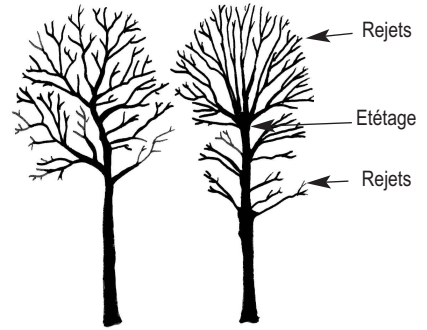
### L'arbre a-t-il besoin d'être taillé? Choix du type de taille adapté



## ■ Ne coupez pas des branches de gros diamètre (sauf cas exceptionnel) :

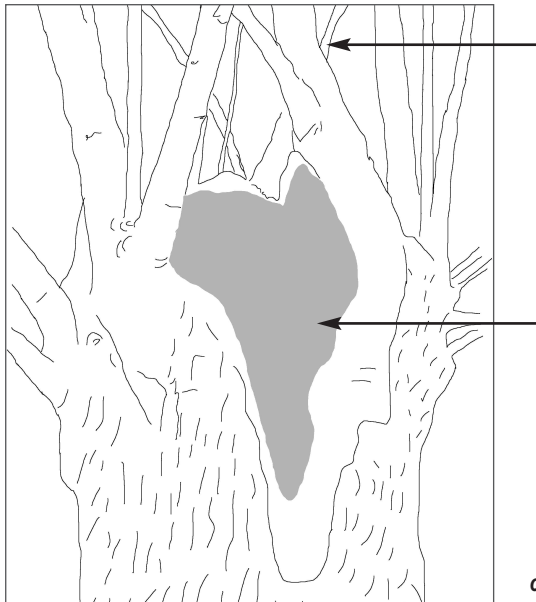
- Car l'arbre réagira en développant de nombreux rejets vigoureux ancrés sur du bois se dégradant et il vous faudra réintervenir plus tôt que si vous aviez réalisé une taille moins sévère.
- Car les plaies de surfaces importantes vont pourrir, former des cavités et l'arbre ne pourra pas être maintenu aussi longtemps qu'un arbre sain. Par conséquent, cela engendrera des frais d'expertise, d'abattage et de replantation anticipés (*Consultez la fiche « Pourquoi ne faut-il pas effectuer de taille radicale »*). Plus la plaie a un diamètre important, plus le temps de recouvrement du bois par l'écorce protectrice est long. Les plaies de surfaces trop importantes ne sont jamais recouvertes. De façon idéale, il ne faudrait pas couper les branches de diamètre supérieur à 5 cm.

## 2 Arbres initialement semblables taillés de façon différente dans le passé



Arbre ayant été taillé dans les règles de l'art

Arbre ayant été étêté et ayant réagi en produisant de nombreux rejets



Développement de nombreux rejets

Dégradation du bois et formation d'une cavité

## Conséquences, à moyen terme, de la coupe d'une branche de gros diamètre

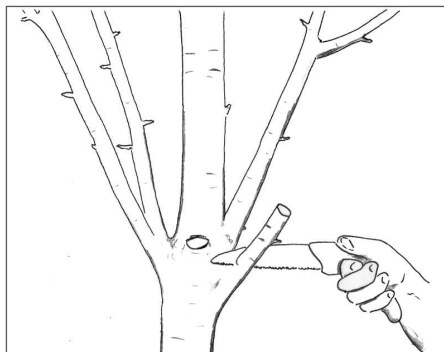
- Car vous aurez d'avantage de branches à évacuer ce qui représente un coût important de broyage, de transport et de stockage (le but d'un arbre d'ornement n'est pas de fournir du bois de chauffage mais de l'agrément !)
- Car les tailles drastiques dégradent considérablement la valeur financière des arbres (*Consultez la fiche « Evaluer la valeur financière des arbres d'ornement et estimer le montant des indemnités en cas de dommages »*).

La solution de l'abattage est parfois préférable et plus économique que des élagages drastiques répétés dans le temps, traumatisants et disgracieux. Cela peut être le cas pour un arbre dont le développement est totalement disproportionné par rapport à l'espace dont il peut disposer. Un végétal adapté pourra ensuite remplacer l'arbre abattu.

### ■ Réalisez la taille de formation des jeunes arbres.

Ces interventions très rapides avec un sécateur ou une scie manuelle permettent de résoudre, par anticipation, les problèmes qui se poseront à l'avenir (élimination précoce des branches qui seront dangereuses ou gênantes lorsque l'arbre sera adulte, branches trop basses pour le passage des véhicules,...).

- Les plaies étant de petits diamètres, elles se recouvrent rapidement et l'arbre restera totalement sain (Consultez la fiche « la taille de formation des arbres d'ornement »).



### ■ Faites travailler uniquement des élagueurs professionnels et spécialisés maîtrisant parfaitement les règles de l'art de la taille car un élagage trop violent est irréparable et engendre les coûts précédemment cités.

- Le travail d'élagueur est un véritable métier demandant au minimum une année complète de formation théorique et pratique reconnue officiellement par un certificat de spécialisation « Taille et soins aux arbres » délivré par le ministère de l'agriculture.

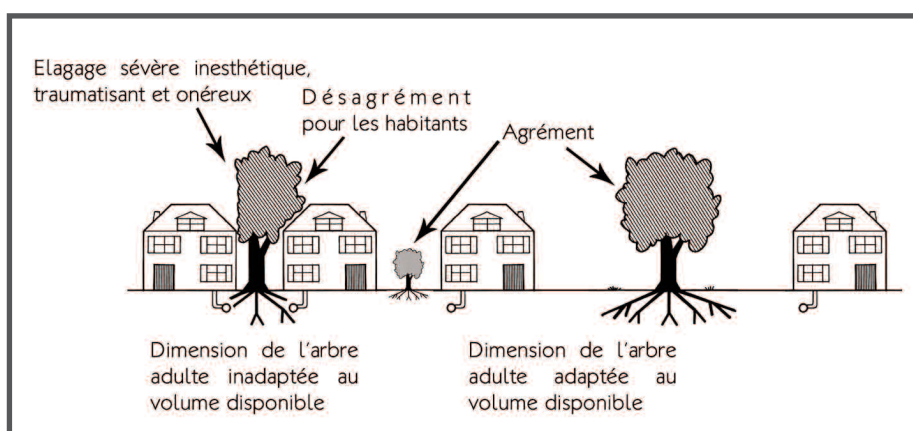
- Un arboriste-grimpeur dument qualifié maîtrise les techniques de grimper, la sécurité, mais aussi la botanique, la physiologie, la pathologie de l'arbre et bien évidemment les techniques de taille (Consultez la fiche « la taille des arbres »).

### ■ Lors de tout aménagement paysager, plantez le bon arbre au bon endroit.

**Choisissez pour chaque emplacement l'essence dont le développement adulte sera adapté à l'espace aérien disponible et à la hauteur désirée** (consultez la fiche « Le choix de l'essence la mieux adaptée au site » et la liste des arbres de moins de 10 m sur le site [www.arbres-caue77.org](http://www.arbres-caue77.org)).

Petits espaces -> petits arbres ou arbres durablement fastigiés

Grands espaces -> grands arbres



- Tenez compte de la distance de plantation réglementaire du site où vous allez planter (Consultez les fiches « Réglementation »).

- Ne plantez pas des arbres à tailler en forme architecturée (rideau, marquise, tête de chat) si vous n'avez pas les moyens humains ou financiers pour les entretenir régulièrement.



## ELAGAGE : COMMENT FAIRE DES ECONOMIES ?

---

Ainsi les élagages se limiteront aux tailles de mise en sécurité, uniquement si cela est nécessaire. Vous ferez l'économie des tailles de maintien du volume qui peuvent représenter des coûts très importants.

Ces différentes actions raisonnées contribuant au développement durable des arbres et de l'environnement, vous permettront de faire des économies de temps, d'argent et d'énergie (carburant des tronçonneuses, des broyeurs et des véhicules d'évacuation des branches). Ces économies peuvent, sur certains sites, être très importantes.

Le strict respect des **5 principes illustrés** dans cette fiche, permet, de plus, de maintenir l'état sanitaire et la beauté des arbres d'agrément tout en assurant la sécurité des biens et des personnes lorsque cela est nécessaire.

*Auteur : Augustin BONNARDOT, Forestier Arboriste Conseil  
Illustrations : Augustin BONNARDOT et Laure PIEDELOUP  
Avril 2013*